

10 MILLIARDS €

Le secteur de l'assainissement fait face à un défi industriel colossal avec la transposition de la directive européenne DERU 2, qui impose un mur d'investissements évalué à au moins 10 milliards d'euros d'ici 2045. Ce chantier d'envergure concerne 1 225 stations d'épuration de plus de 10 000 équivalents-habitants, dont 45 % auront dépassé les 30 ans d'existence en 2035. L'effort portera massivement sur le traitement des micropolluants, un poste à lui seul estimé à 5 milliards d'euros, alors que le parc actuel affiche un taux de neutralité énergétique de seulement 24 %, bien loin de l'objectif de 65 % fixé pour 2045. (Étude d'impact publiée par le Synteau)



52 %

L'accès à une eau d'une pureté irréprochable s'affirme comme une priorité budgétaire pour les ménages français, puisque 52 % des citoyens se disent prêts à payer jusqu'à 50 centimes par litre pour purifier l'eau de leur robinet. Cette disposition financière s'inscrit dans un climat de méfiance croissante, où 49 % des sondés considèrent que l'eau du réseau actuel n'est pas réellement de qualité, tandis que seulement 4 % la jugent parfaite. Pour restaurer ce lien de confiance, la transparence semble être la clé : 67 % des Français accepteraient un surcoût mensuel sur leur facture si la qualité était garantie par des analyses indépendantes et publiques en temps réel. (Groupe BORDET)

63 %

Le marché immobilier s'apprête à connaître un basculement majeur avec la réforme du Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) de 2026, qui valorise désormais davantage l'électricité. Les perspectives de transaction s'accroissent, car 63 % des Français anticipent que les logements chauffés à l'électricité se vendront plus rapidement grâce à ce nouveau calcul. L'attractivité de ce mode de chauffage est telle que 54 % des acheteurs potentiels se disent plus enclins à acquérir un bien électrique, et 52 % d'entre eux accepteraient même de payer un prix d'achat supérieur de 3 % ou plus pour obtenir une meilleure étiquette énergétique. (Enquête Rothelec)



44 %

La pollution de l'air intérieur au travail représente une facture invisible mais lourde pour l'économie française, 44 % des actifs estimant ce coût supérieur à 100 € par mois et par poste en pertes de productivité et temps perdu. Le diagnostic est sévère puisque 56 % des travailleurs jugent la qualité de l'air sur leur lieu de travail moyenne à très mauvaise, entraînant des conséquences concrètes sur la santé et l'organisation. En effet, 59 % des salariés déclarent avoir eu au moins une journée d'absence sur l'année liée à ce facteur environnemental, tandis que 49 % des répondants observent une baisse d'efficacité d'au moins 6 % lors des épisodes de pollution intérieure. (Sondage national OberA)